



Communiqué de presse

Toulouse, le 14 novembre 2018

La Région et Bpifrance renforcent leur partenariat en faveur du développement des TPE et des PME avec le « Prêt Croissance TPE Occitanie » accessible en ligne

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Bpifrance se mobilisent pour proposer des solutions de financement simples et rapides aux TPE et PME qui souhaitent se développer ou renforcer leur trésorerie. A l'occasion de l'édition 2018 du Salon de l'entreprise - Occitanie Invest, Nadia Pellefigue, vice-présidente de la Région en charge du développement économique, de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Véronique Védrine, directrice du réseau Sud Bpifrance, ont présenté ce jour les contours du nouveau « Prêt Croissance TPE Occitanie » et de la plateforme en ligne dédiée.

Le Prêt Croissance TPE Occitanie s'adresse aux entreprises de la Région, de 3 à 50 salariés, installées depuis plus de 3 ans sur le territoire et en recherche de financement pour leurs projets de développement. Il a pour objectif de **financer les investissements immatériels et matériels, ainsi que le besoin en fonds de roulement généré par un projet de développement.**

Les particularités du Prêt Croissance TPE Occitanie :

- prêt de moyen terme (5 ans), dont 1 an de différé d'amortissement du capital ;
- sans prise de garantie sur le capital de l'entreprise ou le patrimoine du dirigeant ;
- compris entre 10 000 € et 50 000 € ;
- adossé à un prêt bancaire ou un apport en quasi fonds propres, ou à un financement participatif de montant équivalent.

Les demandes de Prêts Croissance TPE Occitanie peuvent être déposées en ligne via la plateforme dédiée : <http://prets-tpe-pme-occitanie.laregion.fr/>

Pour ce nouveau dispositif, Bpifrance réserve une **enveloppe de 10 M€ mobilisable auprès de 250 TPE sur 2 ans, à hauteur de 40 000 € en moyenne par prêt.** Dans ce cadre, **la contribution de la Région Occitanie, d'un montant de 2 M€** permettra de couvrir le risque inhérent au portefeuille de prêts et de bonifier le taux d'intérêt supporté par les TPE.

« Dans notre combat pour l'emploi et la création de valeur en Occitanie, nous misons sur un soutien affirmé et constant aux entreprises et acteurs économiques de nos territoires. Dans ce cadre, notre attention est notamment tournée vers les TPE-PME, directement confrontées aux difficultés et aléas des marchés. Ainsi, avec Bpifrance, nous faisons de l'accès au financement un élément clé de notre partenariat pour permettre à ces entreprises de participer à la dynamique économique régionale. Et parce que le parcours d'entreprise ne doit plus être un parcours du combattant, nous déployons des outils innovants pour accompagner les porteurs de projets dans leur développement, à l'image de cette nouvelle plateforme de dépôt en ligne. » **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.**

« Avec ce nouveau dispositif, nous sommes très heureux d'intensifier notre partenariat avec la Région qui remonte à plus de 20 ans et dont l'objectif est de faciliter l'accès au crédit et le développement des entreprises d'Occitanie. Le prêt croissance TPE est particulièrement adapté au tissu économique de notre territoire et la mise en place d'une plateforme dédiée renforcera encore l'efficacité de ce dispositif. » **Véronique Védrine, Directrice du réseau sud de Bpifrance**

Un outil complémentaire avec le Prêt Trésorerie BTP Occitanie

Bon nombre de TPE et de PME du secteur du BTP sont confrontées à des difficultés de trésorerie pouvant freiner leur développement, alors même qu'elles remportent des marchés. Conscients des enjeux pour ce secteur d'activité et en lien avec le Plan régional pour le BTP, dont l'une des mesures consiste à renforcer la structure financière des entreprises, **la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Bpifrance ont créé fin 2015 le Prêt Trésorerie BTP Occitanie.** Opéré par Bpifrance, il est doté d'une capacité d'intervention de **3,5 M€**. L'intervention de la Région à hauteur de **près d'1,2 M€** auprès de Bpifrance permet de minorer le taux d'intérêt pratiqué et de ne pas exiger de garantie sur le patrimoine personnel du dirigeant.

Le Prêt Trésorerie BTP Occitanie est un prêt de moyen terme (3 ans) dont 1 an de différé d'amortissement du capital, sans prise de garantie sur le capital de l'entreprise ou le patrimoine du dirigeant, compris entre 10 000 € et 50 000 €, adossé à un prêt bancaire d'un montant équivalent.

Afin d'en faciliter l'accès, les demandes de Prêts Trésorerie BTP Occitanie peuvent désormais être déposées en ligne via la nouvelle plateforme : <http://prets-tpe-pme-occitanie.laregion.fr/>

A propos du partenariat Région Occitanie / Bpifrance :

Le partenariat avec Bpifrance s'établit aujourd'hui autour de plusieurs dispositifs financiers :

- Fonds Régional de Garantie Occitanie
- Prêt Croissance TPE Occitanie
- Prêt Trésorerie BTP Occitanie
- Fonds d'Innovation Sociale Occitanie

- Financement des « Projets d'Innovation » et de l'« Accompagnement et Transformation des filières » dans le cadre du PIA3 régionalisé
- Une présence soutenue au sein des fonds d'investissement gérés par IRDI SORIDEC Gestion, dont les nouveaux fonds IRDINOV2 et AELIS Innovation.

En 2017, les interventions de la Région en partenariat avec Bpifrance ont concerné **106** entreprises (hors interventions via IRDI SORIDEC), mobilisant **14,4 M€** de financements partagés entre la Région et la banque publique.

Veillez trouver ci-joint une photo de la présentation du « Prêt Croissance TPE Occitanie » ce mercredi 14 novembre lors du Salon de l'entreprise - Occitanie Invest.

© Fabien Ferrer - Région Occitanie

■ Contacts presse :

Bpifrance :

Laure Schlagdenhauffen : laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr - 01 41 79 85 38

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18